

Questions orales

Mlle Carney: Dans notre réponse officielle au budget, nous avons dit que les mesures budgétaires pourraient faire dérailler l'économie en faisant monter les taux d'intérêt et en imposant de lourdes augmentations d'impôt au moment même où la reprise s'accélère. Le Conference Board déclare maintenant que ces mesures stopperont net l'élan de l'économie d'ici deux ans.

Étant donné que le gouvernement admet dans son exposé budgétaire qu'il ne peut résorber le chômage, qu'est-ce que le ministre répond au Conference Board, qui prévoit que le budget freinera l'économie?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je n'ai pas eu l'occasion de lire le rapport cité par la députée. Elle a affirmé avoir personnellement entendu une déclaration de M. Maxwell à la radio. Moi aussi, j'ai entendu des reportages, et nous n'écoutons probablement pas le même poste, car ce que j'ai entendu ne confirme pas du tout les craintes de la députée, bien au contraire.

On peut dire que le rapport du Conference Board affiche une attitude de neutralité, tout au plus, à l'égard de l'objectif général du budget, qui est de stimuler l'économie, laquelle montre actuellement des signes de croissance et de vigueur, afin de soutenir la croissance économique dans l'immédiat, l'année prochaine et au-delà, et de recouvrer par la suite cet argent investi dans les stimulants en augmentant les impôts, lorsque le secteur privé sera en mesure d'assumer une charge fiscale accrue. Le rapport du Conference Board ne traitait nullement de cette hypothèse de base. En fait, s'il l'avait fait, il y aurait eu divulgation prématurée de la teneur du budget que le ministre a présenté mardi de la semaine dernière.

Par conséquent, contrairement à ce qu'affirme la députée, le rapport ne critique nullement cette stratégie du ministre des Finances, qui consiste à stimuler plus énergiquement l'économie dans l'immédiat, mais de façon réfléchie, et d'annoncer un plan à long terme qui prévoit une réduction du déficit lorsque l'économie sera plus vigoureuse, et je crois que la députée fausse le sens de ce rapport, pour ne pas dire plus.

L'ÉVALUATION DU CONFERENCE BOARD—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, il n'est pas encore démontré que le gouvernement agisse de manière réfléchie, et l'on se demande s'il ne jette pas simplement de l'argent à pleines poignées dans l'assiette au beurre. Je ferai parvenir au ministre la transcription de l'interview radiophonique durant laquelle M. Maxwell s'est prononcé sur la question. Je voudrais faire remarquer que les membres de l'opposition officielle ne sont pas les seuls à souscrire à cette évaluation du budget libéral. M. Maxwell a déclaré à la radio: «Je crois que notre point de vue reflète précisément ce que la plupart des gens disent». Ces opinions ébranlent-elles le ministre? Le gouvernement remet-il en question ses décisions, après mûre réflexion?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Absolument pas, madame le Président. Nous croyons, par exemple, que la bourse a réagi favorablement à la stratégie du gouvernement, ou plutôt du ministre des Finances, qui consiste à stimuler modérément l'économie dans la conjoncture. Compte tenu des préoccupations concernant la réduction à long terme du déficit, nous croyons que c'est pour cette raison que les marchés boursiers ont réagi à la hausse. Nous sommes

convaincus que c'est pour cela que le budget a été bien accueilli sur les places financières internationales et que le dollar canadien s'est raffermi. Nous croyons que cette stratégie a reçu l'aval de la majorité des chroniqueurs, critiques et économistes qui l'ont étudiée. Oui, bien sûr, il y a des divergences d'opinion. Il y en aura toujours. Toutefois, les opposants sont une minorité, et le député fait partie de cette minorité.

* * *

● (1440)

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉSUMÉE PROMESSE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DESTINÉES À L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE D'USINAGE POUR LE F-18 AU QUÉBEC

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Il y a trois ans, durant la campagne référendaire au Québec, le gouvernement fédéral avait promis 225 millions de dollars de retombées économiques pour l'établissement d'un centre d'usinage pour le F-18 au Québec. On apprenait hier qu'un contrat de seulement 3 millions de dollars a été signé entre la McDonnell Douglas et la Société UDT. Ma question est la suivante, madame le Président: Est-ce que le parti libéral a encore brisé une autre promesse?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, la question est très difficile à comprendre. Je pense que le contrat qui a été signé mardi entre la Société UDT et la McDonnell Douglas est un contrat signé entre deux sociétés indépendantes. Le gouvernement n'a pas eu à s'impliquer dans la question en vue de savoir qui devait l'avoir et de quelle façon le contrat devait être signé. C'est la McDonnell Douglas qui a décidé du choix de la société qui devait le mieux la servir, et la Société UDT a été choisie par la McDonnell Douglas.

M. Nystrom: Madame le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser. D'après le journal *La Presse*, le ministre a déclaré, et je cite, madame le Président:

Ce n'est pas la première fois que des hommes politiques avancent des chiffres qu'ils ne peuvent soutenir plus tard.

Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre peut affirmer à la Chambre que dans un avenir prochain d'autres contrats seront signés afin que le total des retombées économiques au Québec soit de 225 millions de dollars, ce qui avait été promis par le parti libéral il y a trois ans?

M. Lamontagne: Madame le Président, je pense que la question est relative à la conclusion qu'on en a tiré lorsque certains journalistes ont rapporté que les projections des retombées économiques du contrat seraient d'environ 225 millions de dollars. Lorsqu'on m'a demandé si les chiffres étaient exacts, j'ai répondu, comme cela avait été bien cité dans les journaux, qu'il s'agissait évidemment de projections. Et lorsqu'on fait des projections, comme on peut le faire dans quelque contrat que ce soit, les retombées économiques peuvent être augmentées ou diminuées, selon les contrats qui sont octroyés à la compagnie. Et c'est dans ce sens-là que j'ai répondu.